

Granges-Aumontzey

**Circuit urbain  
des énergies renouvelables**  
Pédestre et Cycliste



Venez découvrir  
les différentes sources  
d'énergies renouvelables  
installées sur notre commune !





## GRANGES-AUMONTZEY

### CIRCUIT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Ce parcours pédestre ou cycliste de 2,5 km va vous faire découvrir différents modes de production d'énergies renouvelables :

- une chaufferie au bois **1**
- deux sites produisant de l'électricité hydraulique **2 6**
- une toiture équipée de panneaux photovoltaïques **3**
- des immeubles collectifs réhabilités basse consommation **4**

#### Recommandations

- Le circuit est balisé au sol par des ronds bleus.
- Restez bien sur le trottoir.
- Utilisez le passage piéton entre le n°2 et le n°3 de la rue de Lattre de Tassigny.

#### Les énergies renouvelables qu'est-ce que c'est ?

Les énergies renouvelables sont des énergies provenant de sources naturelles qui se renouvellent à un rythme supérieur à celui de leur consommation. La lumière du soleil et le vent, par exemple, constituent de telles sources qui se renouvellent constamment. Les sources d'énergies renouvelables sont abondantes et sont présentes partout autour de nous.

En revanche, les combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz) sont des ressources non renouvelables qui mettent des centaines de millions d'années à se constituer. Les combustibles fossiles, lorsqu'ils sont brûlés pour produire de l'énergie, provoquent des émissions de gaz à effet de serre nocifs, tels que le dioxyde de carbone.

La production locale d'énergie et l'amélioration de l'isolation des logements sont des moyens pour atteindre une sobriété énergétique et la neutralité carbone indispensable pour limiter le réchauffement climatique.



2



### Descriptif

L'énergie hydraulique est une énergie renouvelable qui utilise la force de l'eau qui tombe (barrage de montagne) ou le débit de l'eau (barrage de vallée) afin de produire de l'électricité.

La puissance de l'énergie hydraulique est le produit du débit par la hauteur de la chute.

L'eau déviée vers les centrales hydrauliques par le biais de tuyaux (appelés conduites forcées) fait tourner une turbine qui entraîne un axe afin de mettre en action un alternateur qui produit de l'électricité.

La puissance de la centrale actuelle est de 400 kW (l'équivalent de la consommation en électricité de la moitié des habitants de la commune !).



Photo: Jean-Louis B. / A. L.

## Granges-Aumontzey • CIRCUIT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

# La centrale hydroélectrique de Blanchefeigne

### Historique

- En 1860, M. Étienne Seitz achète un terrain au lieu-dit Namur pour y implanter un tissage. Un barrage, avec une longue dérivation de la Vologne aboutissant à une chute de 4 m, fournit l'énergie à cette industrie.

- En 1923 - 1924, les turbines sont mises en place, sous la direction de M. Paul Walter, petit-fils de Didier Walter, gendre de M. Étienne Seitz.

La nouvelle installation comprend un canal d'aménée de 300 m, une conduite en béton de 1,8 m de diamètre et de 1300 m de long, un canal de fuite de 300 m qui passe sous la rivière, permettant de gagner ainsi 3 m de chute supplémentaires pour un total de 23 m.

La configuration est toujours la même aujourd'hui.

- Comme partout en France, la crise textile met un terme à cette industrie. Devenus friche industrielle, les bâtiments et l'installation hydraulique sont peu à peu pillés.

- En juin 2018 la centrale est rachetée par la société JARMENIL H E (famille Laurent Remy) qui investit 1,4 millions d'euros dans la restauration et la modernisation de l'installation.

La remise en service est effectuée en 2019 et l'électricité est vendue à EDF.

### Protection des ressources en eau de la Vologne

Le maintien dans le cours d'eau d'un niveau minimum biologique, dit débit réservé, doit garantir en permanence la vie et la circulation des espèces aquatiques. Une passe à poissons au niveau du barrage permet la montaison piscicole.

▶ Le barrage et le canal de Blanchefeigne de nos jours.

◀ Les deux turbines de la centrale.



Photo: O. B.

▲ Les usines Walter-Seitz au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.



Photo: A. L. / H. Y.

